## VILLE DE DOUAI

Service démocratie participative 03.27.93.59.03

democratieparticipative@ville-douai.fr

Réf. DGS : 695.374 Du 14 avril 2023

# Compte-rendu du conseil de quartier « Gayant / fbg de Paris » Mardi 28 mars 2023 – 18h30/20h45 – Mairie annexe du fbg de Paris

## Etaient présents:

Mme Marie DELATTRE, adjointe au Maire, en charge des quartiers « Dorignies »,
« Gayant/fbg de Paris » et des relations avec les sénior.e.s et assistant.e.s
maternel.le.s

## Collège habitants:

- o Mme Michèle BASTIN
- o Mme Chantal BRISSEZ
- o Mme Caroline HERGAULT
- o M. Farid NACER
- o Mme Corinne ROBACZEWSKI
- o Mme Sandrine SZCZESNIAK

### Collège associations:

- o M. Christophe LOURME, Centre social résidence Gayant
- o Mme Maggy LUC, Parlez-moi de Mia

## Collège économiques :

- o M. Denis VOINOT, Formations juridiques
- o Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

## Etaient également présents :

- o M. Mohamed KHERAKI, adjoint au maire en charge du logement, des affaires sociales et de l'habitat
- o Mme Corine SOUDANT, responsable du service logement CCAS de Douai

#### Etaient excusés :

- o Mme Salima BOUKENTAR, conseillère municipale en charge du logement, des centres de loisirs et du quartier «Gayant/fbg de Paris »
- o Mme Nadia AIDAOUI
- o M. Rémy PARMENTIER
- o M. Bruno BERLEMONT, Pharmacie Berlemont
- o M. Samir BOUCHABOUN, Aux délices de Gayant

# Etaient absents:

- o M. Franck WILHELM
- o M. Yvon MONCHECOURT

Mme DELATTRE souhaite la bienvenue aux membres du conseil de quartier. Elle s'étonne de la présence d'une personne qui ne fait pas partie du conseil de quartier. Certains membres estiment qu'elle a le droit de rester.

Mme CAPELLE rappelle la charte de fonctionnement qui précise que les réunions des conseils de quartier sont privées et que seules les assemblées générales sont ouvertes au public.

Mme DELATTRE accepte la présence de cette personne qui s'engage à ne pas s'exprimer durant cette rencontre.

Mme DELATTRE remercie son collègue, M. KHERAKI, d'avoir répondu à son invitation. Elle informe avoir sollicité également Mme GHESQUIERE, responsable de territoire chez Norévie. A l'issue de la réunion, Mme DELATTRE a appris que Mme GHESQUIERE était souffrante.

Mme DELATTRE propose de démarrer la réunion selon l'ordre du jour établi.

# <u>I – AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC – RÉSIDENCE GAYANT – ANNEE 2023 :</u>

Mme DELATTRE revient sur la consultation publique sur l'aménagement de l'espace public qui a débuté en novembre 2021 lors d'une réunion publique.

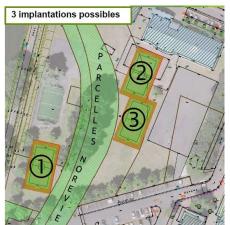
Elle rappelle que suite à cette consultation, différentes demandes ont été recensées. La programmation a été la suivante :

- Réalisations - Année 2022 :

l'Etat)

- o sécurisation des abords des écoles (150.000 €)
- o installation d'équipements ludiques et sportifs (106.000 € dont 50 % de dotation de
- Programmation Année 2023 :
  - o Installation d'un 2<sup>nd</sup> plateau sportif de proximité (PSP)
- Programmation Année 2024 :
- o Réalisation de la cour oasis à l'école Robert Mohen travail mené en lien avec le projet d'école.
  - Programmation 2024-2025 :
    - o Ralentisseurs et sécurisation des passages piétons, blocage des 2 roues
    - o Création d'aires de pique-nique
    - o Aménagement du terrain de football
    - o Extension de l'aire de jeux
    - o Installation de tables de ping-pong
    - o Création de parcours sportifs
    - o ...

A la demande du service jardins-cadre de vie, Mme DELATTRE demande aux membres du conseil de quartier de se positionner sur l'implantation du PSP (plateau sportif de proximité). Pour les aider dans la réflexion, 3 propositions sont faites par le service. Elles sont présentées aux membres.



Une discussion s'engage entre les membres sur les 3 implantations possibles, les inconvénients et les avantages de chacune.

Il en ressort un positionnement des membres présents sur la 2<sup>nde</sup> proposition avec un souhait, si cela est réalisable, de mettre ce terrain dans l'autre sens.

Cette proposition permet une utilisation du terrain de boules (non utilisé actuellement), de bénéficier de l'installation électrique déjà en place).

La 1<sup>ère</sup> implantation proposée n'est pas retenue en raison du bruit que ce plateau va engendrer à proximité du bâtiment Mimosas.

La 3ème implantation risque de gêner la vie du quartier car c'est notamment sur cet espace que se déroulent différentes animations comme la fête du quartier.

Concernant l'éclairage de ce PSP, le conseil de quartier sera amené à se positionner ultérieurement sur l'amplitude horaire.

Mme DELATTRE remontera la proposition du conseil de quartier au service concerné.

# II – INTERVENTION DE M. KHÉRAKI, ADJOINT AU LOGEMENT

M. KHÉRAKI rappelle qu'il s'était engagé lors de l'assemblée générale du 13 décembre dernier à venir à une réunion du conseil de quartier.

Différentes problématiques touchant la résidence Gayant sont évoquées :

- le chauffage,
- la hausse des loyers,
- le manque d'isolation des logements,
- le manque de respect, de savoir vivre ensemble de certains locataires,
- la difficulté pour les locataires d'entrer en contact avec le bailleur, notamment

par téléphone,

- les caves vides

M. KHÉRAKI apporte les éléments de réponse dont il dispose.

L'absence de Norévie est fortement regrettée.

## **III – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

## 1) Problème de fibre – rue du faubourg de Paris :

Un membre du conseil de quartier a été interpellé par un riverain sur un problème de fibre dans la contre allée de la rue du faubourg de Paris :



### 2) <u>Dépôts sauvages – rue de Férin :</u>

Un membre du conseil de quartier signale qu'il y a toujours des dépôts sauvages dans cette rue.

#### 3) Incivilités - rue de Férin :

Un membre du conseil de quartier revient sur un problème déjà évoqué : celui d'incivilités commises par des jeunes entre 12 et 16 ans, qui tapent dans les portes et sont dans la provocation.

Il semblerait qu'il s'agisse de jeunes de la résidence Gayant. Le centre social, le club de prévention et les médiateurs de la ville peuvent-ils intervenir auprès de ces jeunes ?

## 4) Formation des membres des conseils de quartier :

Mme CAPELLE rappelle que suite à la réunion de présentation de la formation pour les membres des conseils de quartier, le 16 mars dernier, il est encore possible de s'inscrire aux différents modules qui se dérouleront du 6 avril au 1<sup>er</sup> juillet. Les inscriptions se font auprès du service démocratie participative.

## 5) Fête de quartier de la résidence Gayant :

Mme DELATTRE informe que la fête de quartier de la résidence Gayant, porté par le groupe initiatives habitants, en partenariat avec le centre social et les associations du quartier se déroulera le 17 juin 2023, de 12h à 19h, derrière le centre social.

## 6) Braderie au faubourg de Paris:

Un membre du conseil de quartier annonce qu'une braderie est en cours d'organisation au faubourg de Paris dans le secteur de la place Gauthier pour le 14 mai 2023.

Mme CAPELLE précise que depuis janvier 2023, toute demande d'organisation d'événements doit se faire par le biais du document unique sur le site de la ville. Le délai pour le dépôt des demandes est de 3 mois avant la date prévue pour l'événement.

# IV – PROGRAMMATION D'UNE DÉAMBULATION

Mme DELATTRE souhaite organiser une déambulation dans le secteur du faubourg de Paris.

Elle rappelle que les déambulations se font avec M. le Maire et que le parcours est établi par les membres du conseil de quartier. Ce parcours n'est pas annoncé en amont, ni à M. Le Maire ni aux services techniques de la ville.

Les membres du conseil de quartier valident cette proposition, ils définissent le parcours. La période souhaitée est entre mai et juin (sauf du 23 mai au 12 juin).

L'ordre du jour étant épuisé, Mme DELATTRE remercie l'ensemble des personnes présentes. La réunion se termine à 20h45.